

En devisant du bon vieux temps : [1ère partie]

Autor(en): **Monnet, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lo menistre Calvin. On hommo de cabosse; stisse, allâ pi! bin brâva dzein, mâ que sê gènâve pas quand l'avâi oquie à dere. S'inquiêtâve pas dâi ronneri; ie savâi prau que *quand l'è qu'on a de onna bounâ veretâ, l'è quemet se on accouillèssâi on bâton dein on tropi de câion: l'è clli que l'a regu que couïle*, et que *l'è la pe croûte ruva dau tsê que crainne lo mè*. Assebin l'ètai de respettâ et vo menâve lè dzein rîque-raque, quemet âo militêro. Faillâi obêi âi lois, âo bin gâ! *vo baillive l'allâie et la reve-gna!* dâi iâdzo on bocon trau fê, quemet quand l'a fê bourlâ clli poûro *Servet*. Se on avâi pu lè fondre einseimblie clliau doû, quemet lo potâ quand fâ onna couillâ nâova avoué duve vilhie, quin novî Calvin on arâi fê! on Calvin que no z'arâi apprâ à sê supportâ lè z'on lè z'autro. Mâ l'a quazu ètâ d'obedzi d'ître sévêro, por cein qu'on desâi de son teimps:

Dê couïte lè ryô et lè gros
Ne bete pas ton ottô.

N'a pas volu ci commerce, l'a de: — Rein de cein; lè petits et lè gros n'ê pas lè mîme *man-nâire*, mâ l'è de la mîma *matâire*, et lè z'a met dein lo mîmo moûno. A-te pas bin fê, dite-vâi, et n'êtâi-te pas on hommo de sorta?

Po vèro bî, vayâi bi: pouâve *recougnâitre lè z'âo à dou dsauno*, que desant lè dzein, — et ti lèz'autro régent de l'Académie que sant vegnâi aprî l'ant coudhî pidâ avoué li, et on sâ prau que, dein tot cein que l'ant fê, lâi a z'u quasu *alant à vannâ qu'à échore*, quand bin, onna boun' eimpartya dau teimps, l'Etat lè payîve pas pîre. Clliau d'ora assebin sant dâi crâno corps. *Tso épi sê fa la lienna*, que l'ant peinsâ et, tot bounameint, l'ant recordâ, recordâ à tsavon, lè z'on lè z'écetodre, lè z'autro lè lois, etcétra, et sant arrevâ à ître dâi z'hommo de teppa.

No z'autro qu'on lâi è z'u assebin, on lâi ein è bin remacheint à cllia vilhie *Alma mater genevensis*, quemet diant clliau que sâvant dè-vesâ de la man gautse, et on vo cord onna bè-rueâtâie de bounheu, eintsatalâie avoué dau dzotôio.

Et tot parâi, eintre lo canton de Vaud et clli de Dzenèva lâi a dâi iâdzo dâi trevoune, dau grabûdzo. Io lâi a-te rein? — *Pertot lâi a oquie que tsi no, hormi qu'on lâi sê bat ti lè dzor!* que desâi on Fribordzâi. — Ai-no pas z'u cllia sacrê mappemonde que vessâve dau côté de Velanâova, que l'iguie dau lè pouâve pas s'èi-fattâ dein lo Rhodno? Ai-no pas oncora clli tun-net de la Faucellie et clli Frasne que no baillât âi z'on et âi z'autro mè de cousin que trâi felhie à maryâ. Eh bin! clliau niêze on pâo lè fêre botsi, se on vâo ître rêsénâbllo, vo et no, et on sâ prau que vo îite, et no assebin. D'ailleu, â quie bon dâi tseçagne, dâi procès; quemet dit lo diton: *Clli que gagne on procès s'ein revint ein tsemise; clli que lo perd, revint tot nu.*

Oi! no assebin on vâo couhî ître rêsénâbllo, por cein qu'on l'a apprâ tsi vo, quand on lâi îre, avoué clliau professeur d'attaque qu'on avâi, et clliau bon camerardo. Eh bin! â vo ti, régent et écoulî de l'Universitâ, â ti stau z'amî, on brâme bin fê:

Respet por vo!

Lozena, à la fin dau mâi de mai 1909.

On par de vilhio z'écoulî de
vout'r Académie:

Ce document est signé de MM. E. Dandiran et F.-A. Forel, professeurs à l'Université de Lausanne, de la part de 82 adhérents au groupement vaudois en vue de la célébration du Jubilé de Genève.

Entre jeunes filles:

— Ma chère, veux-tu me permettre de te présenter mon fiancé?

— Mais, certainement; tous ceux que je t'ai connus étaient charmants!

Facteur et cocher. — Un facteur de poste et un cocher de fiacre se querellaient:

— Comment! s'écriait le premier, vous osez insulter un homme de lettres!

— Et vous, répondit l'autre, vous osez outrager un homme en place!

Pauvre docteur. — Un de nos médecins se plaignait l'autre jour d'être harassé.

— Je viens, disait-il, de voir un malade à la Pontaise, un deuxième à Ouchy et un troisième à la Perraudettaz.

— Mais, docteur, tous vos malades sont donc à l'extrémité!

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Les lignes suivantes sont extraites d'une conférence que fit jadis, à Lutry, Louis Monnet, fondateur de notre petit journal.

I

PERMETTEZ-moi de vous lire quelques souvenirs du bon vieux temps, recueillis soit dans des traditions orales, soit dans des notes laissées par un honorable citoyen de Lavaux, M. David Forestier, de Cully, où il est mort, il y a quelque trente ans.

Le nom de David Forestier est resté populaire dans la contrée, soit par les fonctions publiques qu'il y a exercées pendant nombre d'années, soit par des productions littéraires, d'un caractère très original, publiées par ci par là dans nos journaux sous le modeste voile de l'anonyme.

Nos bateliers d'autrefois.

Il s'agit des mœurs de nos bateliers du Léman, au commencement du XIX^e siècle.

A cette époque, la navigation était généralement exercée par des Vaudois et des Genevois; c'est-à-dire que les patrons des barques étaient de l'un ou de l'autre de ces deux cantons. Tandis qu'aujourd'hui cette navigation est presque entièrement entre les mains des Savoyards.

Le Léman était divisé en deux régions: le lac supérieur — de Villeneuve à Morges; le lac inférieur, — de Morges à Genève.

Vevey était considérée comme le centre du Haut-Lac.

Les bateliers de ces deux régions se goudailaient réciproquement. Ceux du lac inférieur se piquaient d'avoir la langue plus déliée, la *blague* plus fine, — c'est l'expression dont ils se servaient, — que les bateliers du Haut-Lac.

Mais pour les bateliers du Haut-Lac, Morges était la pouilleuse, Rolle l'orgueilleuse et Nyon la vaniteuse. Ils qualifiaient en outre toute cette partie de contrebandière.

Au temps dont nous parlons, le port d'Evian n'existait pas, et les rives vaudoises étaient beaucoup plus fréquentées qu'aujourd'hui par les barques. Il n'était pas rare d'en voir une douzaine ancrées dans la baie de Cully.

Avant d'aller plus loin, faisons connaissance avec le type des bateliers qui font l'objet de cet entretien.

Le père «Tiaver».

Le père *Tiaver* était né à Ouchy. Son nom de famille était presque ignoré à Lavaux, et même d'une grande partie des habitants de Cully, où il demeurerait. Il n'était connu que sous ce sobriquet, et les nombreuses lettres qu'il recevait n'avaient d'autre suscription que celle-ci: *Au père Tiaver, à Cully.*

En général, les bateliers ont des noms de guerre tirés de quelque circonstance particulière de leur vie, de leurs habitudes.

Le métier de batelier étant très pénible, ceux qui l'exercent sentent fréquemment le besoin de réparer leurs forces. Aussi, — et tout particulièrement à l'époque à laquelle se rapporte ce récit — les bateliers buvaient-ils pas mal de vin et de liqueurs. On y entendait les bateliers,

les pêcheurs, les calfats se demander les uns aux autres en se rencontrant avant le jour: *As-tu tia lo ver? (As-tu tué le ver?)* Et quand *Tiaver* voyait qu'on tardait trop à prendre le petit verre, il disait à son père: *Vein no pas tia lo ver?* D'où, en langage classique d'Ouchy, il reçut son nom de *Tiaver*.

«Tuer le ver.»

On sait que le matin bon nombre d'ouvriers, avant de se mettre au travail, boivent un petit verre en cassant une croûte. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, nous autres Vaudois tout particulièrement. Ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent: «Ça réveille!» les autres: «ça réchauffe!» ou «ça ravigotte!» Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant: *Ça tue le ver.*

Quel peut bien être ce ver qu'il s'agit de tuer quotidiennement? Est-ce le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de «ver solitaire», est-ce le ver rongeur qui, au figuré, veut dire peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* signifierait *noyer son chagrin*?... On n'a jamais su au juste.

Cependant, cette locution a son explication historique si l'on remonte à l'histoire de François I^{er}. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là:

«Au dict an 1519, en juillet, mourut subitement la femme de M. la Vernade, l'un des maîtres des requestes du roy. Elle fut overté, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le ver mourut. Pourquoi il ensuyt qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prendre le ver.»

*

Maître Jean-Paul.

Reprenons maintenant notre récit par quelques mots à la mémoire d'un des meilleurs amis de *Tiaver*, l'excellent constructeur de brigantins, maître Jean-Paul, de la Tour-de-Peilz, dont toutes les cochères et autres bateaux avaient été faits par lui.

Et parmi les nombreux brigantins qu'il construisait, Cully seul en comptait une demi-douzaine.

Voici le portrait que M. Forestier nous a laissé de ce brave industriel:

«Pendant toute la durée de la construction d'un brigantin, personne n'aurait vu le sourire se peindre sur la figure grave de Jean-Paul; et aux approches du lancement à l'eau, cette gravité était presquede la mauvaise humeur. Son préjugé sur la rencontre qu'il ferait le matin du jour de cette opération était tel, que si c'était une femme, il fallait y renoncer forcément pour ce jour-là. Aussi le batelier qui faisait construire avait-il soin de prendre ses mesures pour que Jean-Paul fit la rencontre d'un homme. En parlant des femmes, il disait que lorsqu'elles sont en colère elles sont comme une ancre qui accroche de quelque côté qu'on la jette dans l'eau.

» Les amateurs admis à jouir du lancement montaient le brigantin. Le bouquet préparé par les jeunes filles de l'endroit était placé au haut du *trinquet*. A ce moment solennel, Jean-Paul de sa voix de stentor s'écriait: *Sin no ti pret. Lou bon Dieu no préservai de bin et de mau. Avau!* A ce dernier mot, les ouvriers, avec de grosses masses, abattaient les trolées; le brigantin tombait sur son plancher glissant et s'élançait à l'eau à la satisfaction de Jean-Paul, qui, alors, prenait une prise, comme Napoléon après bataille gagnée, et souriait amicalement au maître du bateau.»

Le «ressa».

Le soir du lancement d'un brigantin, il y avait toujours *ressa*, c'est-à-dire que le maître batelier offrait un repas aux ouvriers et aux amis,

repas où les libations se prolongeaient fort tard.

Le *ressa* était toujours égayé par de nombreuses chansons. Ordinairement, le père Tiaver avait la priorité, et, d'une voix qu'un plaignant comparait au cri aigu des poulies de grand'voile, il chantait :

Si le vaisseau est péri par l'orage,
Amis, amis, ne nous croyons pas morts :
Mais jetons-nous promptement à la nage,
Peut-être aussi toucherons-nous au port.
Au port le bonheur va nous suivre...
Courage, espoir, soutiens mon cœur.
Il a vaincu ! Ah ! Oui, je l'entends dire :
Après la peine le bonheur ! (bis.)

Avec ses épaules larges et ses bras allongés par l'usage de brouetter dès sa jeunesse de gros fardeaux, le père *Tiaver*, nous dit-on, était un type de batelier. Ses yeux qui n'étaient pas placés sur une même ligne horizontale, n'étaient jamais ouverts ensemble, tant il avait l'habitude d'examiner l'horizon. Son teint était d'un rouge cuivré comme le fond d'une vieille chaudière. Ses habits étaient la carmagnole courte et le pantalon de futaine. Et quoi qu'il eût quitté le bord d'un bâtiment depuis longtemps, il marchait d'un pas léger, comme sur les planches élastiques des apostis (pièces de bois placées sur les côtes d'une barque). En langage du lac, les *apoustis*.

Le père *Tiaver* pouvait ramer dix-huit heures sur vingt-quatre, sans être plus fatigué qu'une dame qui aurait joué du piano pendant une heure. Il prédisait le temps avec une singulière assurance. Quand on voulait faire un voyage, quand les ménagères voulaient faire la lessive, on allait le consulter. Et moyennant la précaution de prendre parfois le beau pour le laid ou le laid pour le beau, on pouvait être assuré d'être bien renseigné.

(A suivre).

LOUIS MONNET.

L'excuse. — Une bourgeoise à son fils, grand descouvert d'une trentaine d'années.

— Comment peux-tu rester ainsi sans rien faire ?... Regarde ton oncle, qui travaille encore douze heures par jour, à soixante ans passés...

— Parbleu ! pas malin... il y a quarante ans qu'il s'entraîne !

Apparemment. — Le gentil bébé que vous avez là, madame ; quel âge ?

— Quatre mois tout juste.

— Votre petit dernier, sans doute ?

Pour compléter sa collection. — M. X. est uniquement absorbé par sa passion de collectionneur d'objets rares de tous styles et ne reçoit guère que des vieux messieurs, peu ou prou atteints de la même manie.

Sa charmante fille, qu'il oublie littéralement de pourvoir d'un époux, disait avec mélancolie :

— Je crois bien que papa me fera épouser un mari Henri IV.

CALVIN A LAUSANNE

Les protestants du monde entier, de Genève notamment, célèbrent aujourd'hui 10 juillet, le quatre centième anniversaire de la naissance de Calvin. Rappelons que le terrible réformateur aida les Bernois à implanter le protestantisme dans le Pays de Vaud. Avec Farel et Viret, il prit part à la fameuse dispute religieuse instituée par LL. EE. et qui eut lieu à la cathédrale de Lausanne, la première semaine d'octobre 1536. Ce colloque dura six jours. Tout avait été ordonné pour impressionner les auditeurs : des tentures volaient les autels, les images et les statues ; quatre commissaires bernois et le bailli de Lausanne occupaient les postes d'honneur avec quatre présidents et quatre notaires chargés de tenir le protocole ; au nombre

de ces derniers, Jaques Bergier, dont des descendants en ligne directe vivent encore.

Calvin ne prit la parole qu'à la fin de la dispute, pour répondre à Jean Mimard, régent de l'école de Vevey, qui tançait les « prédicants » sur leur outrecuidance et leur reprochait de se moquer des pères de l'Eglise.

« Nous ne contemnons point les saints docteurs anciens, dit Calvin, nous prenons volontiers la peine de les lire : je le pourrais prouver non pas à vous, mais à un qui serait un peu plus exercé... »

Ce trait dut toucher juste, car le pauvre maître d'école de Vevey en demeura bouche bée.

Viret se chargea de réfuter les arguments avancés par le docteur Blancherose, médecin établi à Lausanne, dont Pierrefleur dit que c'était un « homme tenant de la lune et fort fantasmatique, lequel en ses disputes mêlait la médecine avec la théologie et faisait incontinent à rire. »

Le bon docteur voulut prouver la transsubstantiation par l'exemple de l'œuf : « L'œuf, dit-il avec triomphe, n'est-il pas converti en poussin, et le poussin, mangé par un homme, n'est-il pas converti en la substance de cet homme ! Eh bien ! tout de même Dieu peut convertir le pain et le transsubstantier au corps du Sauveur. »

— De ce qu'une chose peut être, il n'en suit pas qu'elle soit, répliqua Viret, qui ajouta en riant que, dans ce cas, il faudrait au moins une similitude parfaite, par exemple « que les prêtres couvassent, comme les poules font leurs œufs, pour les convertir en poussins. »

Blancherose, que rien ne déconcertait, se mit à exposer ses idées sur ce qu'il appelait les « trois monarchies » : celle du Père déjà remplacée par celle du Fils, celle du Saint-Esprit et enfin une troisième monarchie qui pourrait bien être celle des médecins, par quoi il entendait peut-être le règne de la science.

— La monarchie des médecins, lui répondit malicieusement Farel, mais il y a beau temps qu'elle existe ! Pline ne disait-il pas : « Il est des médecins qui ont le droit de tuer impunément ? » On ne peut donc nier qu'en cela ils ne ressemblent aux rois et aux empereurs.

Ce ton parut-il trop badin à Calvin ? le fait est qu'il ne se mêla plus au débat. D'ailleurs les réformateurs triomphaient sur toute la ligne. A l'issue du tournoi, une foule de convertis exaltés força les portes de la cathédrale, démôlit les autels, abattit le grand crucifix, et même l'image, jusqu'alors vénérée, de Notre-Dame de Lausanne.

Pour en revenir à Calvin, ajoutons qu'il ne fit plus dès lors que de brèves apparitions à Lausanne, quand il allait s'entretenir avec son ami Pierre Viret, dans cette maison de la Madelaine qui fut la première cure protestante lausannoise et où logea longtemps l'Ecole supérieure des jeunes filles.

En famille. — Après le potage, la bonne apporte le *bouilli*, entouré de légumes.

Bébé fait la moue et ne dissimule pas qu'il préférerait se réserver pour les plats suivants.

Mais la maman, avec fermeté :

— Je n'admets pas ces manières-là !... Tu mangeras du bœuf, comme ton père !

CURIEUX ÉPISODE DE LA

PRISE DE BERNE, EN 1798

Comme toutes les jeunes Bernoises de bonne famille, Caroline X. dut apprendre le français. Elle fit même un long séjour sur les bords du Léman, où un jeune Français, fort aimable, gagna son cœur, tout en lui apprenant sa propre langue. Cette affection fut d'ailleurs réciproque et se traduisit par un échange de promesses que Caroline X. fut la première à violer.

Rentrée à Berne, la jeune fille est, en effet, obligée par son tuteur de donner sa main à un bourgeois de Berne, tout autre alliance étant indigne de sa famille. La naissance d'un enfant la console quelque peu de son amour contrarié.

Mais voici que les jours d'épreuve ont commencé pour Berne. La ville a dû se rendre, le 5 mars, au général Schauenbourg, et, le lendemain, le mari de Caroline se hasarde à sortir de sa maison de la Goldenmattgasse (aujourd'hui Aarberggasse).

Ce brave bourgeois ne tarde pas à être témoin de scènes de pillage qui le bouleversent et le ramènent dans sa rue. Là aussi, des soldats sortent des maisons chargés de butin. Notre homme presse le pas et n'est pas peu ému en voyant une sentinelle française monter la garde devant sa porte. Il veut entrer chez lui, mais la sentinelle lui barre le passage. Il proteste et invoque son droit de propriétaire : aussitôt la sentinelle le laisse passer. Dans son appartement tout est en place, mais la pâleur de sa jeune femme indique que quelque chose s'est passé en l'absence du maître de la maison. Voici ce que raconte Caroline X. :

Son mari était sorti depuis peu, lorsqu'une bande de soldats français fit irruption dans la chambre où elle se trouvait avec son enfant. En tête du groupe marchait un officier, sabre en main.

— Madame, la clef du bureau ! cria-t-il impérieusement.

La pauvre femme terrifiée songeait à quelque moyen de gagner du temps jusqu'au retour de son mari, mais voici que l'officier l'apostrophe à nouveau :

— Madame, est-ce là votre enfant ?

Caroline fixe l'interrogateur et reconnaît son ancien amoureux. Lui aussi l'a reconnue, mais il ne le montre qu'en chassant ses hommes, les mains vides, de la maison, et en plaçant devant la porte de son ancienne bien-aimée une sentinelle qui la protégea contre les pillards jusqu'au dernier jour de l'occupation française.

QUESTIONS ET RÉPONSES. Quelqu'un demandait

jadis à M. A. Vulliet, rédacteur de la « Famille », de poser à ses lecteurs la question ci-dessous. Nous ne nous souvenons pas si M. Vulliet publia la question ; qu'importe, nous la posons aujourd'hui aux lecteurs du *Conteur*.

« Pourquoi y a-t-il en France une ville qui s'appelle *Noyon* et dans le canton de Vaud une ville dont le nom est *Nyon* ?

Prime : Un objet utile.

Lausanne en poche. — Les gymnastes et les visiteurs, accourus en foule dans notre ville, à l'occasion de la Fête fédérale, ne sauraient, à côté du *Livret officiel*, se passer du *Plan des Monuments de Lausanne*, édité par la maison A. Trub et Cie.

Sur un fonds vert se détachent, en blanc, les voies de communication, dont les noms sont très lisibles ; en rouge, les lignes de tramways ; en noir, les funiculaires d'Ouchy et du Signal ; en jaune, les voies C. F. F. ; en bleu, le lac et les ruisseaux de la Vuachère, de la Louve et du Flon ; en lilas, les bâtiments. Enfin, la cathédrale, les églises, les théâtres, les palais, édifices publics, gares, monuments sont représentés sous leur physionomie réelle. Le haut du plan est occupé par la vue circulaire du panorama du Signal. La partie inférieure porte la nomenclature des principales curiosités, artères, places, promenades lausannoises. Au revers, une carte, fort claire, du canton de Vaud et des contrées limitrophes, avec l'indication des voies de communication, routes et chemins de fer, des courses, excursions et ascensions dont Lausanne est le centre. (Prix : 1 fr.)

CINÉMATOGRAPHES. — Cette semaine, à l'occasion des fêtes, au *Kursaal* et au *Lumen*, programmes exceptionnels. A voir !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.